Logo

**MODALITÉS D’ORGANISATION DES FORMATIONS THEORIQUES ET PRATIQUES A2**

**PARCOURS DE FORMATION**

Une fois l’évaluation acceptée et le contrat signé Adam’s Conduite procède à l’inscription.

L’élève pourra recevra son code d’accès par mail « PASS ROUSSEAU MOTO » pour commencer la formation théorique en distanciel. Un livre de cde moto lui est fourni.

Une fois le dossier enregistré par ANTS pour la catégorie A2 et les compétences acquises, il sera présenté à l’ETM.

Après l’obtention de l’examen de code, un planning conduite sera organisé en fonction des disponibilités de l’auto-école et de celles de l’élève.

En vous engageant dans cette formation, vous vous engagez obligatoirement à suivre le parcours de Formation suivant :

**PARCOURS THEORIQUE**

La formation théorique est suivie à votre rythme, **via un Pass Rousseau moto.**

À l’aide des **960 questions conçues par des motards experts du Code de la route**, vous préparez tranquillement votre examen. L’outil offre un large panel de médias avec différentes prises de vues. Selon la situation exposée, un visuel ou une vidéo vous offre une vue aérienne confortable (depuis un drone) ou au plus proche des conditions réelles de conduite (depuis le guidon de la moto). Dernière alternative : la vue mixte (motard/automobiliste) qui facilite considérablement la compréhension des questions.

Le **mode pédagogique**permet la diffusion d'une question suivie immédiatement de sa réponse, toujours commentée par un expert de la moto. Le **mode examen**, quant à lui, permet le visionnage de l'ensemble des questions, puis de vos résultats. Vous avez la possibilité de visualiser les corrections à la fin de la série.

Tout au long de votre entraînement sur Pass Rousseau Moto, vous pouvez **prendre connaissance de votre progression générale ou thématique**en un clin d’œil pour mieux cibler vos révisions. Libre à vous de **refaire certaines séries**puis de partager vos prouesses sur les réseaux sociaux !

À tout moment de votre formation au Code de la route moto, vous pouvez solliciter l’avis de votre formateur moto-école. Avec la **messagerie intégrée**, vous n’êtes jamais seul !

**PARCOURS PRATIQUE**

La formation pratique commencera après avoir obtenu l’examen de code moto.

Les premiers cours sont hors circulation pour travailler la compétence 1 du programme de formation : le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée.

Le départ se fait de l’avenue Paul Thoureau pour une durée de 2h, soit individuel ou collectifs (2 élèves maximum).

La piste pour la formation hors circulation est situé à 10 minutes de l’auto-école.(voir plan)



Les cours sont dispensés par un enseignant diplômé de la mention deux roues sur des CBF500 HONDA

Les horaires de l’accès à la piste privé sont :

Les mardi de 8h à 10h

Les vendredi de 14h à 18h

Les samedi de 14h à 16h

Après l’obtention de l’examen hors circulation, nous travaillerons les compétences 2,3,4 en circulation.

4 Compétences enseignées (Voir *Onglet REMC*) :

**Compétence 1 : maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors cirulation**

**Compétence 2 : appréhender la route et circuler dans des conditions normales**

**Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers**

**Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique**

**L'ensemble du programme de formation est détaillé dans le livret d'apprentissage et dans la fiche de suivi de chaque élève. Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.**

© 2021 **École de conduite valmy permis.**Tous droits **réservés.**

Optimisé par [Webnode](https://www.webnode.fr/?utm_source=text&utm_medium=footer&utm_campaign=free1&utm_content=wnd2" \t "_blank)